

**CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE SAINT-LÉON-SUR-L'ISLE**
Procès-verbal du conseil municipal
Du mardi 05 Décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le mardi 05 décembre le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Léon-sur-l'Isle, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en Mairie dans la salle du conseil, sous la Présidence de Monsieur Gérard SAURIN, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19
Nombre de Conseillers Municipaux présents : 12
Date de la convocation du Conseil Municipal : 29 novembre 2023

PRESENTS : SAURIN Gérard, TARIS Joël, CELERIER Frédéric, REGONESI Benjamin, DELAGE Sandra, ZAUZERE Maité NAUDET Julie, BONHOMME Régis NOUGEIN Marine, RIDOIN Stéphane, PRIGENT Jacky, QUEVAL Gérard

POUVOIRS :

- BERTAUX Audric à NOUGEIN Marine
- BONNET Nicole à DELAGE Sandra
- PEYROUNY Sandrine à TARIS Joël
- CHAUMARD Laetitia à CELERIER Frédéric
- MELOTTI Marc à SAURIN Gérard

EXCUSÉES : COUDERC Vanessa, GARCIA Émilie

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint, la séance est déclarée ouverte à 20h30. Madame NAUDET Julie est désignée secrétaire de séance.

1° APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 7 NOVEMBRE 2023
Adopté à l'unanimité

**2° DEMANDE DE PRISE DE COMPETENCE A LA CCIVS POUR LES TRAVAUX
TRANCHE 2 DE LA CITÉ NOUVELLE**

Demande à la CCIVS de nous donner la compétence voirie pour la tranche 2 des travaux de la cité nouvelle : le devis s'élève à 212 029,20 € HT
Adopté à l'unanimité

**3° DEMANDE DE PRISE DE COMPETENCE A LA CCIVS POUR LES TRAVAUX
TRANCHE 3 DE LA CITÉ NOUVELLE**

Demande à la CCIVS de nous donner la compétence voirie pour la tranche 3 : le devis de la COLAS s'élève 266 731,50€ HT. Il faut faire les demandes de subventions
Adopté à l'unanimité

4° DEMANDE DE DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX 2024 (DETR) POUR LES TRAVAUX DES TRANCHES 2 ET 3

Le maire demande que le conseil municipal l'autorise à faire la demande de DETR pour la voirie et les Télécom et une seconde demande pour l'éclairage public

Éclairage : tranche 2 => 86 118 €

tranche 3 =>53 380 €

Télécom : tranche 2 =>29 386 €

tranche 3 =>15 689 €

Voirie : tranche 2 =>212 029 €

tranche 3 => 266 731 €

Les montants sont Hors Taxes, Pour l'éclairage, 55% sont pris en charge par le SDE

Adopté à l'unanimité

5° DEMANDE DE SUBVENTION 2024 AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DANS LE CADRE DES CONTRATS RURAUX POUR LES TRAVAUX DE LA TRANCHE 3 DE LA CITÉ NOUVELLE

Le maire demande que le conseil municipal l'autorise à faire une demande de subvention auprès du CD24 pour les travaux voirie et Telecom de la tranche 3 des travaux de la cité nouvelle

Adopté à l'unanimité

6° DEMANDE DE SUBVENTION 2024 AUPRES DE L'AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE POUR LES DALLES DRAINANTES POUR LES TRAVAUX TRANCHE 3 DE LA CITÉ NOUVELLE

Le maire demande que le conseil municipal l'autorise à faire une demande de subvention auprès de l'agence de l'eau ADOUR GARONNE pour des dalles drainantes tranche 3.

Il faut monter un dossier pour les 3 endroits concernés : Acacias, Tilleuls, Eugène Leroy et Lilas

Adopté à l'unanimité

7° DEMANDE DE SUBVENTION 2024 AUPRES DES FONDS VERTS CONCERNANT L'ECLAIRAGE PUBLIC POUR LES TRAVAUX DES TRANCHES 2 ET 3 DE LA CITÉ NOUVELLE

Le maire demande que le conseil municipal l'autorise à faire une demande de subvention auprès des fonds verts les travaux des tranches 2 et 3 des travaux de la cité nouvelle pour l'éclairage public (25% de demandé)

Attention les subventions DETR ET FONDS VERTS ne sont pas cumulables

Adopté à l'unanimité

**8° VENTE DES PARCELLES DE LA ZAE LA FORET A LA SCI LA FORET :
DECLASSEMENT DE LA PARCELLE SUITE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE
ENQUETEUR**

La conclusion du commissaire enquêteur apporte un avis recevable, d'utilité publique et d'une nécessité absolue pour l'extension de la SCI La forêt.

3 Abstentions : REGONESI Benjamin, RISOIN Stéphane, PRIGENT Jacky

**9° VENTE DES PARCELLES DE LA ZAE LA FORET A LA SCI LA FORET :
PRONONCIATION DE LA VENTE DU TERRAIN EN APPUI DES NOUVEAUX
DOCUMENTS D'ARPENTAGE DU GEOMETRE**

Le maire expose les clauses résolutoires des contrats de vente :

La construction est autorisée à condition que :

L'acquéreur dépose un permis dans les 2 ans après la signature de l'acte

Engagement de commencer les travaux dans un délai de 3 ans

Si défaut de non-respect : annulation de la vente

4 abstentions : REGONESI Benjamin, RIDOIN Stéphane, PRIGENT Jacky et QUEVAL Gérard

10° FIXATION DES TARIFS COMMUNAUX

Tarifs communaux 2024

Salle des fêtes et petite salle		Salle des fêtes et petite salle	
Demandeurs habitant la commune		Demandeurs hors commune	
Salle des fêtes avec petite salle	2024	Salle des fêtes avec petite salle	2024
Salle seule	165,00 €	Salle seule	275,00 €
Salle avec cuisine sans vaisselle	200,00 €	Salle avec cuisine sans vaisselle	290,00 €
Salle avec cuisine et vaisselle	265,00 €	Salle avec cuisine et vaisselle	362,00 €
Petite salle	2024	Petite salle	2024
Petite salle seule	100,00 €	Cantine seule	120,00 €
Petite salle et cuisine sans vaisselle	115,00 €	Cantine et cuisine sans vaisselle	140,00 €
Petite salle vaisselle et cuisine	140,00 €	Cantine vaisselle et cuisine	155,00 €
Caution	2024	Caution	2024
Chèque de Caution pour le matériel	315,00 €	Chèque de Caution pour le matériel	315,00 €
Chèque de Caution ménage	95,00 €	Chèque de Caution ménage	95,00 €

Tarif Salle des fêtes ASSOCIATIONS	2024
2 premières locations gratuites payante à partir de la 3ème	80,00 €
Chèque de Caution pour le matériel	315,00 €
Chèque de Caution ménage	95,00 €

Tarif poubelles par ouverture	2024
Associations	5,22 €
Particuliers hors secteur SMD3	5,22 €

CHAMBRE FROIDE	
	2024
Chèque de caution	200,00 €

Logement loyer mensuel	
Logement	2024
Village de retraite Type I	182,50 €
Village de retraite Type II	252,00 €
Logement de la Poste	432,50 €
T5 Groupe Scolaire sans garage	432,50 €
T4 Groupe Scolaire sans garage	432,50 €
Garage avec logement	42,00 €
Garage seul	42,00 €

Cimetière	
Concessions	2024
3m ² - 15 ans	150,00 €
3m ² - 30 ans	220,00 €
3m ² - 50 ans	300,00 €
5m ² - 15 ans	230,00 €
5m ² - 30 ans	340,00 €
5m ² - 50 ans	460,00 €
Colombarium 15 ans	350,00 €
Colombarium 30 ans	430,00 €
Colombarium 50 ans	520,00 €
Dépositaire	2024
6 premiers mois / mois	20,00 €
3 mois suivants / mois	27,00 €
3 derniers mois / mois	31,00 €

TARIFS PHOTOCOPIES 2024

FORMAT	2020		2021		2022		2023		proposition 2024 CF	
	Noir et Blanc	Couleur	Noir et Blanc	Couleur						

PARTICULIERS

A4	0.20€	0.30€	0.20€	0.30€	0.20€	0.30€	0.20€	0.30€	0.20€	0.30€
A4 recto- verso	0.40€	0.60€	0.40€	0.60€	0.40€	0.60€	0.40€	0.60€	0.40€	0.60€
A3	0.40€	0.60€	0.40€	0.60€	0.40€	0.60€	0.40€	0.60€	0.40€	0.60€
A3 recto- verso	0.80€	1.20€	0.80€	1.20€	0.80€	1.20€	0.80€	1.20€	0.80€	1.20€

ASSOCIATIONS PAPIER FOURNI

A4	0.03€	0.12€	0.03€	0.12€	0.03€	0.12€	0.03€	0.12€	0.03€	0.12€
A4 recto- verso	0.06€	0.24€	0.06€	0.24€	0.06€	0.24€	0.06€	0.24€	0.06€	0.24€
A3	0.06€	0.24€	0.06€	0.24€	0.06€	0.24€	0.06€	0.24€	0.06€	0.24€
A3 recto- verso	0.12€	0.48€	0.12€	0.48€	0.12€	0.48€	0.12€	0.48€	0.12€	0.48€

ASSOCIATIONS PAPIER NON FOURNI

A4	0.06€	0.15€	0.06€	0.15€	0.06€	0.15€	0.06€	0.15€	0.06€	0.15€
A4 recto- verso	0.08€	0.30€	0.08€	0.30€	0.08€	0.30€	0.08€	0.30€	0.08€	0.30€
A3	0.08€	0.30€	0.08€	0.30€	0.08€	0.30€	0.08€	0.30€	0.08€	0.30€
A3 recto- verso	0.15€	0.60€	0.15€	0.60€	0.15€	0.60€	0.15€	0.60€	0.15€	0.60€

TARIFICATION VAISSELLE CASSÉE

ASSIETTES	2023 coût réel	Proposition 2024 du conseil municipal
PLATES	3,84€	3,84€
CREUSES	3,57€	3,57€
DESSERTS	3,00€	3,00€
VERRES	2023 coût réel	Proposition 2024 du conseil municipal
EAU	1,96€	1,96€
VIN	1,96€	1,96€
FLUTES	2,24€	2,24€
COUVERTS	2023 coût réel	Proposition 2024 du conseil municipal
FOURCHETTES	1,89€	1,89€
CUILLERES A SOUPE	1,89€	1,89€
CUILLERES A CAFE	1,33€	1,33€
COUTEAUX	2,35€	2,35€
DIVERS	2023 coût réel	Proposition 2024 du conseil municipal
PICHETS INOX	26,50€	26,50€
PICHETS VERRES	5,60€	5,60€
TASSES	1,65€	1,65€
SOUS TASSES	1,21€	1,21€
TASSES A THE	2,45€	2,45€
SOUS TASSES A THE	1,98 €	1,98 €
CORBEILLES A PAIN	6,95€	6,95€
SALIERES	1,18€	1,18€
POIVRIERES	1,18€	1,18€
PLANCHE 25CM	13,50€	13,50€
PLANCHE 40CM	31,61€	31,61€
BASSINE	5,00€	5,00€
GRANDS BAQUETS	59,00€	59,00€
PLATEAUX JAUNES	29,16€	29,16€
USTENSILES	2023 coût réel	Proposition 2024 du conseil municipal
COUTEAUX PRO 20CM	22,19€	22,19€
COUTEAUX TRANCHE LARD 20CM	19,74€	19,74€
COUTEAUX A PAIN	21,80€	21,80€
GRAND FOUET 50CM	30,29€	30,29€
LOUCHES Ø 10	10,70€	10,70€
LOUCHES Ø 14	18,64€	18,64€
ARAIGNEE 230MM	34,50€	34,50€

SPATULE BOIS 30CM	4,52€	4,52€
SPATULE BOIS 80cm	12,49€	12,49€
GRANDS ECUMOIR	24,48€	24,48€
PETIT ECUMOIR	9,74€	9,74€
GRANDES CUILLERES	14,65€	14,65€

MATERIELS CUISINE	2023 coût réel	Proposition 2024 du conseil municipal
SOUPIERES Ø 24	19,42 €	19,42 €
LEGUMIERS Ø 20	9,60 €	9,60 €
SALADIERS Ø 26	4,66 €	4,66 €
PLATS STELLINOX 38CM	10,10 €	10,10 €
PLATS STELLINOX 46CM	13,58 €	13,58 €
PLATS STELLINOX 60CM	14,47 €	14,47 €
RONDEAU HAUT Ø 45	190,94 €	190,94 €
RONDEAU BAS Ø 45	124,49 €	124,49 €
RONDEAU Ø 40	108,22 €	108,22 €
RONDEAU Ø 35	92,51 €	92,51 €
COUVERCLE ALU Ø 35	45,25 €	45,25 €
COUVERCLE ALU Ø 40	48,44 €	48,44 €
COUVERCLE ALU Ø 45	52,28 €	52,28 €
POELE INOX Ø 32	72,84 €	72,84 €
POELE INOX Ø 28	55,44 €	55,44 €
CASSEROLE Ø 20	48,12 €	48,12 €
CASSEROLE Ø 24	59,58 €	59,58 €
CASSEROLE Ø 28	86,74 €	86,74 €
PLAT A ROTIR 420MM	51,90 €	51,90 €
PLAT A ROTIR 370MM	34,25 €	34,25 €
PLAT A ROTIR 520MM	58,68 €	58,68 €
PERCOLATEUR	272,89 €	272,89 €
MOBILIER	2023 coût réel	Proposition 2024 du conseil municipal
TABLES LIFETIMES	100,80 €	100,80 €
TABLES BOIS PLIANTES	137,66 €	137,66 €
CHAISES	49,08 €	49,08 €
BANCS BOIS PLIANT	68,29 €	68,29 €
TRETEAUX	10,00 €	10,00 €

Adopté à l'unanimité

11° CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF

Après la mutation d'un agent d'accueil adjoint administratif principal 1ere classe, il est nécessaire de créer un nouvel emploi.

Adopté à l'unanimité

12° MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Après la création du poste d'adjoint, le conseil municipal doit refaire le tableau de ces effectifs

Adopté à l'unanimité

13° SDE 24 : TRAVAUX DE REPARATION DU RESEAU BASSE TENSION ROUTE DE LA GERIDONNE

Problème de surcharge de tension route de la Guéridonne

Délibération pour que le SDE 24 fasse une étude du montant des travaux de modernisation de la ligne

Adopté à l'unanimité

14° MOTION SUR LE MAINTIEN DES DEPOTS DE FONDS EN ESPECE AU BUREAU DE POSTE DE ST LEON SUR L'ISLE

Adopté à l'unanimité

15° CHOIX SUR LE NOUVEAU PROJET D'AMENAGEMENT GLOBAL DE LA VALLÉE DE LA DORDOGNE

L'union des maires demande aux collectivités leur soutien pour le maintien de la déviation de BEYNAC

2 abstentions : REGONESI Benjamin, RIDOIN Stéphane

16° DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

10 Dossiers

17° INFORMATIONS DIVERSES

- Prime Pouvoir d'achat

Le maire propose de se caler sur les propositions de l'ETAT

14 Agents seraient concernés

Coût pour la collectivité : 9 738.75€

Le conseil municipal donne son accord

- Le SMD3 demande aux collectivités la liste de ces habitants afin de connaître les personnes n'ayant pas de carte au SMD3
Le conseil municipal s'y oppose

- Convention SOS CHATS LIBRES
Coût pour stériliser 10 chats (Résidence des jeunes) = 800€ : 300€ pris en charge par SPA /SOS CHATS LIBRES et 500€ à la charge de la commune
La référente sur ce quartier serait Martine COUSTILLAS
Le conseil municipal donne son accord
- Remplacement de Benjamin REGONESI dans la commission finance de la CCIVS : Stéphane RIDOIN se propose
- La CCIVS prend la compétence Assainissement au 01/01/2026 : la commune confirme qu'elle ne rejoindra pas la CCIVS sur cette compétence
- Lecture de la lettre de Mme VARAILLAS sénatrice de la Dordogne concernant la suppression du filet de sécurité par l'Etat auprès des collectivités. Motion présentée au Senat (Un remboursement de 9 000€ pour notre collectivité)

Fin de séance à 22h18

La secrétaire de séance,
Julie NAUDET